

SSO Rapport annuel 2023

Bienvenue

Chers membres et personnes intéressées

C'est avec plaisir que je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel de la Société Suisse d'Ophtalmologie SSO. La SSO est une société dynamique dont le succès repose sur l'engagement et la passion de ses membres pour l'ophtalmologie. L'année 2023 a été marquée par une activité intense et des développements importants que nous avons fait avancer en collaboration avec nos membres, nos commissions et nos groupes de travail. En tant que président de la SSO, j'ai le plaisir de vous présenter dans ce rapport un aperçu complet de notre vision, de nos activités et des progrès réalisés.

L'ophtalmologie est une spécialité en constante évolution. Ce rapport annuel démontrera aux lectrices et lecteurs quels objectifs stratégiques la SSO souhaite poursuivre d'optimiser durablement la qualité des soins ophtalmologiques en Suisse. Nous souhaitons exprimer ici notre plus profonde gratitude à tous les membres, partenaires, sponsors et soutiens de la SSO. Votre engagement et votre soutien sont d'une importance capitale pour notre succès.

Je vous souhaite une très bonne lecture et vous invite à vous informer sur nos initiatives et notre engagement. Seule une action commune nous permettra de relever avec succès les défis se présentant à l'ophtalmologie et de façonner activement l'avenir de l'ophtalmologie en Suisse. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre soutien.

Avec nos meilleures salutations



Pr Dr méd. Christoph Kniestedt
Président

Table des matières

Mot de bienvenue du président	3	Communication	
Portrait de la SSO		Commission communication	32
Chiffres et faits	6	Newsletter et Newsflash	33
Mission et vision	8	Nouveau concept de stand	34
Adhésion	9	Une bonne vision pour la Suisse	35
Organisation	10	Site web de la SSO	36
Comité directeur	11	Compte LinkedIn de la SSO	37
Commissions & groupes de travail	13	Young Swiss Ophthalmologists (YSO)	
Thèmes prioritaires 2023		Portrait	38
Retraite	14	Activités	40
Enquêtes auprès des membres	15	Perspective	
Assemblée générale de la SSO	16	Manifestations 2024/2025	42
Tarifs	18	Impressum	43
Qualité	20		
Commission scientifique	21		
SSO Congrès annuel	22		
Prix et subventions	24		
Commission d'examen	26		
Formation postgradué en ophtalmologie et examen	27		
Formation approfondie en ophtalmochirurgie	28		
Formations SSO	29		
Continue et perfectionnement	30		
Commission des transports	31		



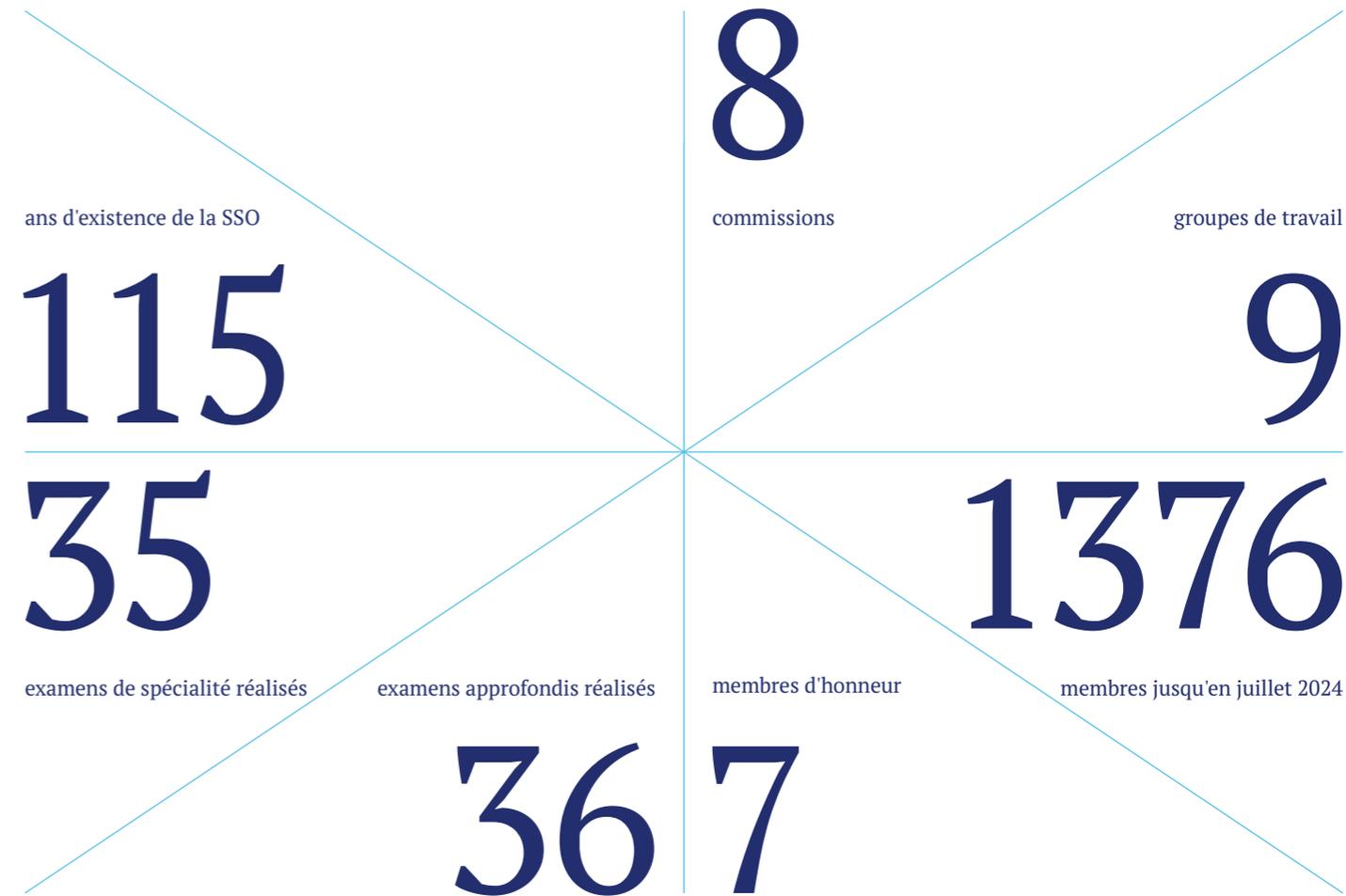
Portrait de la SSO

Chiffres et faits

La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) a été fondée en 1907 et fait partie de l'organisation faîtière des sociétés médicales suisses, la Fédération des médecins suisses (FMH).

En tant que société spécialisée, la SSO poursuit les buts suivants :

- la promotion de l'ophtalmologie scientifique et pratique
- une formation continue de haute qualité
- la défense des intérêts professionnels de ses membres
- l'entretien des relations collégiales entre ophtalmologues exerçant en Suisse.



Mission et vision

Vision

«Une bonne vision pour la Suisse»

La SSO défend les intérêts de politique professionnelle des ophtalmologues exerçant en Suisse et s'engage pour une formation prégraduée, postgraduée et continue de haute qualité pour la génération future ainsi que pour le bien des patientes et patients. Elle coordonne la collaboration avec les associations nationales et internationales, les groupes professionnels et les institutions, encourage la recherche et l'innovation dans le domaine de l'ophtalmologie et informe le public sur les thèmes de santé actuels en rapport avec l'ophtalmologie.

Mission

«Nous ne perdons pas de vue la qualité»

La SSO s'engage en faveur des meilleures conditions cadres pour les ophtalmologues exerçant en Suisse et pour leurs patients. Dans ce contexte, les préoccupations concrètes des membres, les questions de politique professionnelle ainsi que les mesures stratégiques visant à façonner l'avenir de la SSO sont toutes aussi importantes les unes que les autres.



La mission et la vision de la SSO peuvent être téléchargées sous forme de fichier PDF.

Adhésion

La SSO réunit les professionnels souhaitent façonner l'avenir de l'ophtalmologie en Suisse. En tant que société spécialisée, la SSO propose à ses membres de nombreuses offres dans le cadre de la formation postgraduée et continue et se comprend comme facilitatrice pour la promotion de carrière ainsi que pour le développement d'un réseau professionnel.

Souhaitez-vous, en tant qu'ophtalmologue en Suisse, rester informé des développements actuels de l'ophtalmologie ? Êtes-vous intéressé(e) par la formation continue, par la participation à des discussions de politique professionnelle, par la promotion de la science ophtalmologique et par des contacts réguliers avec vos confrères et consœurs ? Si oui, devenez membre de la SSO et engagez-vous pour l'ophtalmologie en Suisse !

Vous êtes cordialement invité(e) à participer activement au façonnement de la spécialité au sein de l'une des commissions et groupes de travail de la SSO, à représenter vers l'extérieur les intérêts de politique professionnelle de tous les ophtalmologues exerçant en Suisse, à soutenir l'avenir de la génération future d'ophtalmologues et à vous engager pour une prise en charge ophtalmologique durable en Suisse.

Devenez membre!



Organisation

La SSO est structurée par différents organes qui garantissent une administration efficace ainsi que l'accomplissement de ses tâches.

Les principaux organes de la SSO sont les suivants :

L'assemblée générale

L'organe faitier de la SSO, composé de ses membres. Elle prend les décisions fondamentales et approuve les mesures importantes.

Le comité

Responsable de la direction stratégique et de la mise en œuvre opérationnelle des décisions de l'assemblée générale, le comité est composé de membres élus qui représentent différents domaines d'activité et intérêts de la société.

La conférence des directeurs de cliniques

Un forum d'échange et de coordination entre les directeurs et directrices des cliniques ophtalmologiques en Suisse. Elle joue un rôle important dans le développement de la pratique clinique et de la formation médicale.

L'organe de révision

Responsable de la vérification de la gestion financière de la SSO. Il s'assure que les moyens financiers sont gérés et utilisés correctement.

Le vote générale

Un instrument de démocratie directe au sein de la SSO, qui donne aux membres la possibilité de voter directement sur des questions et des décisions importantes.

Le secrétariat administratif

Un secrétariat professionnel soutient la SSO dans les domaines de l'office management, du congress management, de la comptabilité et de la communication.

Ces organes contribuent ensemble à la stabilité et au développement de la SSO.

Comité directeur



Pr Dr méd. Christoph Kniestedt
Président



PD Dr méd. Pascal Hasler
Vice-président et trésorier



Dre méd. Alessandra Sansonetti
Past-Présidente
Présidente de la commission Communication



Pre Dre méd. Beatrice Früh
Assesseur
Présidente de la commission de formation continue



Pr Dr méd. Matthias Becker
Assesseur
Président de la commission tarifaire

Le comité directeur est élu tous les deux ans par l'assemblée générale, à l'exception du secrétaire administratif qui n'a pas le droit de vote. En 2023, le comité directeur a été réélu et la présidence a été transférée de la Dre méd. Alessandra Sansonetti (Genève) au Pr Dr méd. Christoph Kniestedt (Zurich).



Pre Dre Dre méd. Sandrine Zweifel
Assesseur
Présidente de la commission scientifique



Dre méd. Alexandra Prünke
Assesseur
Déléguée de l'ISFM



Dr méd. Florian Heussen
Assesseur
Président de la commission qualité et déontologie



Dr méd. Ferhat Turgut
Assesseur
Président de Young Swiss Ophthalmologists



Harald F. Grossmann
Secrétaire administratif



Commissions & groupes de travail

La SSO dispose actuellement de six commissions qui se consacrent à une tâche permanente clairement définie ainsi que de plusieurs groupes de travail qui traitent d'un champ thématique particulier de l'ophtalmologie.



Pour plus d'informations sur les commissions et les groupes de travail.

Commissions

- Commission des tarifs
- Commission qualité et déontologie
- Commission scientifique
- Commission d'examen
- Commission de formation continue
- Commission de formation continue
- Commission des transports
- Commission Communication

Groupes de travail

- Groupe de travail sur la chirurgie oculoplastique
- Groupe de travail ophtalmologie stationnaire
- Groupe de travail sur le glaucome
- Groupe de travail sur les maladies inflammatoires de l'œil (GEAK)
- Groupe suisse de la rétine vitréo (SVRG)
- Groupe de travail sur l'ophtalmologie dans le 3e monde (ophtalmologie internationale)
- Groupe de travail sur la sécheresse oculaire et la surface oculaire
- Groupe de travail sur le strabisme et l'ophtalmologie pédiatrique ASK
- Groupe de travail sur la transplantation tissulaire

Thèmes prioritaires 2023

Retraite

Une étape importante en début d'année est la retraite du [comité de la SSO](#), qui a eu lieu en février 2023, pour la sixième fois consécutive.

Les thèmes de la retraite ont été discutés sous l'aspect «La SSO – un partenaire fort pour une ophtalmologie forte», le but étant de définir la position de la SSO en tant que partenaire principal pour ses différents interlocuteurs: ses membres, les patients, les autorités, les représentants politiques, la génération future. Au cours de discussions intenses et productives, de nombreuses décisions ont été prises notamment dans le domaine de la communication et de la qualité, ainsi que des tarifs, qui ancrent la société comme entité référente principale dans le domaine de l'ophtalmologie en Suisse.

Les décisions prises lors de la retraite reflètent l'engagement et la détermination de la SSO à continuer à développer son rôle de leader en ophtalmologie et à servir au mieux ses membres et la société. Nous remercions tous les participants pour leurs précieuses contributions et leur participation active.

Lors de la retraite du comité en février 2023, deux thèmes concernant la protection de la profession ont été discutés en détail, à partir desquels la SSO a lancé deux enquêtes auprès des membres.

Enquêtes auprès des membres

[Enquête sur l'ophtalmochirurgie](#)

La SSO s'engage pour la suppression des restrictions dans le domaine des IVT afin de renforcer la position des ophtalmologues non chirurgiens par rapport aux optométristes.

Depuis 2020, ces derniers ont repris de plus en plus d'activités dans le domaine de l'ophtalmologie conservatrice. En mai 2023, la SSO a mené une enquête sur l'ophtalmochirurgie afin d'obtenir un aperçu détaillé de la situation des ophtalmologues porteurs du titre.

[Enquête sur les restrictions d'admission](#)

En 2023, la SSO a relevé activement le défi d'évaluer l'impact des restrictions cantonales d'admission sur les soins ophtalmologiques. Compte tenu de l'évolution démographique et du besoin croissant de médecins ophtalmologues au sein de la population, la SSO a mené une vaste enquête auprès de ses membres dans les cabinets et les cliniques.

L'objectif de l'enquête était d'évaluer les soins médicaux en ophtalmologie en ce qui concerne les éventuels goulots d'étranglement et de recueillir des connaissances fondées pour une prise de position. Les résultats de l'enquête ont été présentés lors du congrès annuel de la SSO.

Entre les gels cantonaux des admissions et la position croissante des optométristes, la question de l'avenir des ophtalmologues en Suisse se pose, tant pour les médecins pratiquant la chirurgie que pour ceux qui ne la pratiquent pas.

La SSO s'efforce d'améliorer les compétences médicales et les standards de qualité dans la prise en charge des patients et de renforcer le positionnement de la profession d'ophtalmologue par rapport à d'autres corps de métiers dans le domaine de l'ophtalmologie

Assemblée générale de la SSO

L'assemblée générale 2023 de la SSO a eu lieu dans le cadre du congrès annuel de la SSO le jeudi 31 août.

Le comité a présenté une rétrospective de l'année écoulée, y compris les objectifs atteints, les défis surmontés et les activités des membres. La révision totale révisée des statuts a été présentée aux membres, après qu'elle n'ait pas été acceptée en 2022. Une version retravaillée des statuts entièrement révisés, présentés puis refusés en 2022, a été proposée et acceptée par les membres.

Lors des votes prévus, le comité de la SSO ainsi que la composition des commissions de la SSO ont été formellement adoptés et partiellement renouvelés. En outre, un lien plus étroit entre la conférence des directeurs/trices de cliniques et la commission de formation postgraduée ainsi que le comité a été initié et mis en route. Les règlements des commissions et de la conférence des directeurs/trices de cliniques seront révisés d'ici l'assemblée générale 2024.



SwissTech Convention Center, Photo source : www.stcc.ch

Tarifs

La commission tarifaire de la SSO s'occupe du monitoring, du développement des tarifs ambulatoires et hospitaliers et travaille en étroite collaboration avec les autorités et les différentes organisations faitières (par ex. FMH).

Au nom de la SSO, la commission tarifaire s'assure que les prestations ophtalmologiques et ophtalmochirurgicales en Suisse sont facturées en fonction des coûts et de manière équitable et transparente pour toutes les parties impliquées.

Au cours des douze derniers mois, le travail de la commission tarifaire est resté intense et porté sur de divers sujets. Les principaux dossiers tarifaires sont présentés ci-dessous à titre d'exemple.

TARDOC et forfaits ambulatoires nationaux

Le 19.6.2024, le Conseil fédéral a approuvé le TARDOC et une sélection des forfaits ambulatoires nationaux (forfaits ambulatoires) qui lui avaient été soumis, en vue de leur introduction au 1.1.2026. Il a assorti cette approbation de quelques conditions à l'intention des partenaires tarifaires. L'exigence de présenter d'ici novembre 2024 un concept uniforme de neutralité des coûts sur le TARDOC et les forfaits ambulatoires est cruciale.

Membres de la commission tarifaire de la SSO

Pr Dr méd. Matthias Becker, Zurich
Président

Dr méd. Frank Sachers, Bâle
Vice-président

Dr méd. Frank Bochmann, Lucerne

Dr méd. René Höhn, Berne

Dr méd. Pascal Imesch, Berne

Dr méd. Patrik Kloos, Wil

Dr méd. Urs Thomann, Willisau

Dre méd. Sarah Vez, Lausanne
Représentation YSO

Contrats forfaitaires glaucome/cataracte

Il est évident que de nouveaux contrats forfaitaires n'étaient plus négociables avant la décision d'approbation du Conseil fédéral concernant les forfaits ambulatoires pour les prestations déjà tarifées.

Les conventions forfaitaires relatives aux interventions sur la cataracte et le glaucome ainsi qu'aux IVI, qui continuent d'être appliquées, le resteront probablement jusqu'à fin 2025 – la convention forfaitaire correspondante avec tarifsuisse présentant le défaut de ne plus autoriser de nouvelles adhésions depuis un certain temps. Une solution pragmatique se dessine certes actuellement, mais tarifsuisse n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

MIGS

Le point culminant négatif a été la décision du DFI, sur recommandation de la CFPP (Commission fédérale des prestations générales, des prestations et des principes), d'inscrire la MIGS comme prestation non obligatoire dans l'OPAS à partir du 1.1.2024 et l'interprétation qui s'en est suivie de la part de nombreux assureurs-maladie, selon laquelle la prise en charge des coûts de toutes les interventions pour glaucome avec utilisation d'implants devait ainsi être refusée. Il s'agit maintenant de convenir avec l'OFSP d'une procédure praticable afin de rendre la décision du DFI plus ou moins supportable pour les patientes et les patients.

CXL

Le crosslinking UV de la cornée en cas de kératocône progressif constitue une nouvelle prestation pour laquelle il a été possible de convenir d'un forfait identique avec HSK, tarifsuisse et CSS. Nous remercions encore une fois notre membre, le professeur Farhad Hafezi, pour son initiative. Grâce à son soutien et sa collaboration avec des experts en tarification, les négociations ont pu avancer rapidement, immédiatement après l'intégration du CXL comme prestation obligatoire dans l'OPAS au 1.7.2022.

La commission tarifaire a pris en charge la finalisation des conventions forfaitaires au printemps 2023 et, en collaboration avec tous les partenaires tarifaires, une demande d'approbation a pu être déposée auprès du Conseil fédéral pour les trois conventions forfaitaires au contenu identique. Les travaux en vue d'une convention tarifaire uniforme à ce sujet et la coordination nouvellement nécessaire de ceux-ci par et via l'OAAT – qui est responsable de tous les tarifs médicaux depuis le 1.1.2024 – se poursuivent encore.

CHOP-Codes

Un nouveau groupe de travail examine et révisé tous les codes CHOP de notre domaine. Un examen de l'impact potentiel des demandes de modification élaborées et une consultation d'experts sont en cours afin de s'assurer que les modifications produisent les effets tarifaires souhaités.

Qualité

La [commission qualité](#) de la SSO est une commission permanente indépendante qui développe et coordonne des projets de qualité au sein de l'organisation. Elle collabore avec des institutions reconnues et entretient des relations internationales avec des organes similaires. Sa fonction consultative comprend l'assurance et la promotion de la qualité pour les membres de la SSO.

[Membres de la commission qualité et déontologie](#)

Dr méd. Florian Heussen, Zurich, *Président*

Pr Dr méd. Daniel Barthelmes, Zurich

Dre méd. Sophie-Christin Ernst, Bâle

Pr Dr méd. Christoph Kniestedt, Zurich

Dr méd. Martin Schmid, Lucerne

Pr Dr méd. Gabriele Thumann, Genève

[Jeu de données minimal national IVT-AMD](#)

Le point fort de mettre du travail au cours des douze derniers mois a été le développement d'un ensemble national de données minimales pour mesurer la qualité des injections intravitréennes. Dans sa première phase d'élaboration, le jeu de données se concentre sur les injections en cas de néovascularisation choroïdienne de différentes étiologies, en premier lieu la dégénérescence maculaire liée à l'âge.

[Proqura](#)

En parallèle, des concertations se poursuivent avec Proqura et des membres de la commission tarifaire sur la future conception du contrat Proqura et des mesures de qualité qu'il contient. Le jeu de données national décrit ci-dessus est discuté en tant que mesure de qualité volontaire dans le cadre du catalogue Proqura.

[Guides de qualité](#)

Autre point, les guides de qualité disponibles au téléchargement sur le site Internet de la SSO ont été vérifiés quant aux modifications nécessaires et actualisés, de sorte qu'ils soient à nouveau valables pour 3 ans.

Commission scientifique

La commission scientifique de la SSO se compose de représentants des cliniques suisses de formation postgraduée. L'objectif de la commission est de promouvoir l'activité scientifique des futurs ophtalmologues et des ophtalmologues établis en Suisse. De plus, la commission soutient le comité de la SSO et prend en charge l'élaboration des contenus scientifiques pour les congrès annuels de la SSO.

L'activité de la commission se concentre sur la planification du congrès annuel de la SSO ainsi que sur la promotion et la sélection des travaux soumis pour le congrès annuel de la SSO pour des présentations de posters ou des communications libres.

La commission décerne des prix pour les meilleures présentations de posters de part de médecins spécialisés ainsi que de part de jeunes collègues dans les catégories «présentations de cas», «études cliniques» et «recherche fondamentale», la recherche fondamentale comprenant également toutes les études menées sur des sujets de santé pour évaluer de nouvelles méthodes cliniques ou approches diagnostiques.

[Membres de la commission scientifique](#)

Pre Dre Dre méd. Sandrine Zweifel, Zurich, *Présidente*

PD Dre méd. Aude Ambrésin, Lausanne

Pr Dr rer. nat. Pascal Escher, Berne

Pr Dr méd. Yan Guex-Crosier, Lausanne

Pr Dr méd. Konstantin Gugleta, Bâle

Pr Dr méd. Jörg Stürmer, Winterthur

Pr Dr Dr méd. Michael Thiel, Lucerne

SSO Congrès annuel

Depuis sa fondation en 1907, la SSO organise un congrès annuel. Au fil des ans, l'événement a constamment évolué, mais son noyau – la présentation des résultats actuels de la recherche et les échanges entre collègues – est resté inchangé.

En 2023, le congrès annuel de la SSO a eu lieu du 30 août au 1er septembre au SwissTech Convention Center EPFL à Lausanne. Sous la direction de la Pr Dr Dr méd. Sandrine Zweifel, un programme scientifique varié et de très haute qualité a été mis sur pied. Le congrès a débuté par le «Sub-Speciality Day», dès le matin et comprenait 15 ateliers. L'après-midi, des symposiums ont été organisés pour la première fois sur des thèmes tels que «Spotlight on ophthalmic innovations and new developments», «Oculoplastie» et «Sustainability and Solutions in Low Income Settings : When less is more !».

Les jeudi et vendredi étaient placés sous le signe des développements futurs en ophtalmologie. Des rapports de cas passionnants ont à nouveau été discutés lors du symposium plénier «Cas interactifs». L'un des points forts a été la Goldman Lecture du professeur Eric Souied de Créteil. Le programme a été complété par des symposiums de l'ARVO-SWISS ainsi que sur des thèmes tels que «Essentials of refractive surgery for ophthalmologists in practice» et «Ocular traumatology».



Le networking event a eu lieu le 31 août au Musée olympique de Lausanne.

Les prix suivants ont été décernés dans le cadre de cet événement :

- Prix Poster de la SSO pour le «Best Case Report», «Best Clinical Science/Case Series» et «Best Basic Science»
- Prix Vogt de la Fondation Alfred Vogt (Prix Heinz A. Oertli pour une ophtalmologie innovante, Bourse Alfred Vogt, Trainee Award – attribué chaque année)
- Swiss OphthAward de la SSO (soutenu par Bayer (Suisse) SA, Novartis Pharma Schweiz AG et Roche Pharma (Suisse) SA) avec les catégories «Best Experimental Paper», «Best Clinical Paper» et «Jury's Choice».
- ARVO-SWISS travel grants

L'exposition de l'industrie a permis d'entrer en contact avec des entreprises partenaires importantes de la société. De nouveaux projets de communication ont été présentés dans le lounge de la SSO. Le congrès annuel a créé une plateforme pour des aperçus précieux ainsi que d'excellentes possibilités d'échange et de formation continue pour tous les participants.

Nous sommes heureux et fiers du succès que ce congrès annuel a remporté.

Prix et subventions

Depuis 2022, la SSO attribue une fois par an des fonds de soutien dans le cadre d'une SSO Fellowship d'une valeur maximale de CHF 50'000.

La bourse a été mise au concours pour la première fois en 2023. La somme totale de CHF 50'000 a été répartie entre quatre candidatures en raison de leur haute qualité.

Les personnes suivantes ont reçu des bourses:

Dr méd. Walid Bouthour, Genève
Ophtalmopédiatrie à Vancouver, Canada

Dre méd. Livia Faes, Lucerne
Rétines médicales à New York, USA

Dr méd. Timothy Hamann, Zurich (USZ)
Glaucome à Londres, GB

Dr méd. Vita Dingerkus, Zurich (STZ)
Oculoplastie à Auckland, Nouvelle-Zélande



Le prix d'encouragement SWISSophthAWARD récompense des prestations de recherche de scientifiques jusqu'à l'âge de moins de 45 ans.

La SSO est responsable de l'organisation, de l'évaluation et de l'attribution du prix. Sont éligibles les travaux dont les premiers auteurs travaillent pour la plupart dans des institutions suisses et qui peuvent faire état de publications en recherche fondamentale ou clinique.

Le SWISSophthAWARD comprend trois catégories, chacune dotée de 10'000 CHF. Le jury est composé d'experts et d'expertes de différents domaines de l'ophtalmologie.

Pour l'année 2023, les lauréats suivants ont été désignés ont été sélectionnés :

Best Experimental Work

«The connecting cilium inner scaffold provides a structural foundation that protects against retinal degeneration»

Dr méd. Olivier Mercey, Genève

Highest Clinical Relevance

«The 10000 eyes study: Analysis of Keratometry, Abulafia-Koch-Regression, and Biometric Eye Parameters Obtained with Swept Source OCT»

Dr méd. Jascha Wendelstein, Zurich/Linz

Jury's Choice

«POLYRETINA restores light responses in vivo in blind Göttingen minipigs»

Dre méd. Paola Vagni, Lausanne/New York

Commission d'examen

La commission d'examen organise, planifie et réalise les examens de spécialiste, développe et vérifie les contenus des examens, et veille à une évaluation et une documentation équitables des prestations d'examen. Elle communique avec les candidats, traite les recours et encourage l'assurance qualité et le développement continu dans la spécialité.

Membres de la commission d'examen SSO 2023

Pr Dr méd. Jörg Stürmer, Saint-Gall, *Président*

Dr méd. Tran Bao-Khan, Lausanne

Dre méd. Virginie Bühler, Berne,
Représentation YSO

PD Dr méd. Johannes Fleischhauer, Zurich

Pr Dr méd. Ivan O. Häfliger, Bâle

Dr méd. Sami Hayek, Lucerne

PD Dr méd. Gregor Jaggi, Obwalden

Pr Dr méd. Christian Prünke, Binningen,
Représentant ex-officio de l'OEB

Dr méd. Sylvain Roy, Genève

Dr méd. Pavel Schneider, Bâle

Dr méd. Jörg Stürmer transmettra à l'avenir sa fonction de président au Pr Dr méd. Christian Prünke (AG 2024).

Formation postgraduée en ophtalmologie et examen

Examen de spécialiste

La réussite de l'examen de spécialiste est une condition préalable à l'obtention du titre de spécialiste en ophtalmologie. L'examen fédéral de spécialiste en ophtalmologie est organisé conjointement avec l'examen du European Board of Ophthalmology (EBO). Les médecins titulaires du titre fédéral de spécialiste en ophtalmologie et d'un certificat de l'EBO sont autorisés à porter le titre de «Fellow of the European Board of Ophthalmology» (FEBO) en plus du titre suisse d'ophtalmologie.

EBO 2023

Lors de l'examen de spécialiste du 12 mai 2023 à Interlaken, 35 candidat(e)s ont passé l'examen et 33 l'ont réussi. Parmi eux, la Dre méd. Brida Jeltsch a passé le meilleur examen suisse et obtenu un excellent résultat. Elle est l'une des trois candidates et candidats de toute l'Europe à avoir obtenu la note globale de 10 (le maximum) (sur un total de 542 candidates et candidats de 27 pays).



Plus d'informations sur l'OEE 2023 vous trouverez ici.



Formation approfondie en ophtalmochirurgie

Examen de formation approfondie

Après l'obtention du titre fédéral de spécialiste ou la reconnaissance d'un titre de spécialiste étranger, les ophtalmologues peuvent suivre une formation postgraduée en ophtalmochirurgie.

La réussite de l'examen de formation approfondie est une condition préalable à l'obtention du titre de la formation approfondie en ophtalmochirurgie. Sont admis à l'examen de formation approfondie les titulaires d'un titre fédéral de spécialiste en ophtalmologie ou d'un titre de spécialiste reconnu, qui justifient d'au moins une année de formation postgraduée réglementaire pour la formation approfondie et qui présentent au moment de l'inscription au moins 150 interventions effectuées de manière autonome selon le catalogue des opérations au moment de l'inscription.

L'obtention du titre de formation approfondie en ophtalmochirurgie dure au moins deux ans.

Le 04 novembre 2023, 36 candidats ont participé à l'examen à Berne, dont 30 ont réussi.

Cours de microchirurgie pour l'obtention de la formation approfondie en ophtalmochirurgie

Les cours de microchirurgie sont reconnus par la Commission des titres de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) et sont essentiels pour l'obtention de la «formation approfondie en ophtalmochirurgie». Ces cours durent au moins 10 heures et comprennent des contenus théoriques et pratiques. Le cours de microchirurgie n'est pas une condition préalable à la participation à l'examen de formation approfondie, mais doit être présenté lors de la demande de titre.



Pour des informations complémentaires sur les examens de spécialiste et de formation approfondie.

Formations SSO

Cours de réfraction de la SSO

En raison de la demande croissante et des possibilités limitées de suivre des cours de réfraction à l'étranger, la SSO a décidé de proposer son propre cours de réfraction en Suisse. Celui-ci a eu lieu du 29 au 31 mars 2023 à la clinique ophtalmologique KSA à Aarau et s'adressait aux médecins assistants et aux médecins spécialistes. Grâce à la participation d'intervenants hautement qualifiés, ce cours compact de trois jours a garanti une qualité maximale. Outre des exposés informatifs, de nombreux exercices pratiques de réfraction et de skiascopie ont été proposés et des occasions d'échanges sociaux ont été créées entre les participants.

Membres de la commission de formation continue

Dre méd. Yoeng-Delphine Bifrare Tarin, Lutry
Présidente

Dre méd. Gabriela Wirth Barben, Saint-Gall

Dr méd. Guy Donati, Genève

Dr méd. Ivo Guber, Winterthur

Membres de la commission de formation postgraduée

Pre Dre méd. Beatrice Früh, Berne
Présidente

Dre méd. Anne-Catherine Biechl-Karal, Zurich, *Représentation YSO*

PD Dre Dre méd. Karla Chaloupka, Zurich

Dr méd. Guy Donati, Genève

Dr méd. Walter Ferrini, Neuchâtel

Pr Dr méd. Konstantin Gugleta, Bâle

Dre méd. Luzia Müller, Lucerne

Dr méd. Frank Sachers, Bâle

Pr Dr méd. Christoph Tappeiner, Berne

Pr Dr méd. Gabriele Thumann, Genève

Dr méd. Rino Vicini, Berne

Dre méd. Hana Abou Zeid, Genève

Continue et perfectionnement

La mission principale de la formation médicale continue (FMC) est d'assurer la qualité des soins de santé continuellement, même après obtention des titres de spécialiste et/ou d'ophtalmochirurgie, en proposant des sessions éducatives présentant les récents résultats de recherche et la pratique clinique.

Diplômes de formation continue

L'enregistrement des formations continues se fait via le protocole de formation continue sur myFMH et est obligatoire depuis le 1er janvier 2018. Les attestations de participation doivent être téléchargées sur la plateforme à titre de preuve. Après trois ans, le diplôme de formation continue ou l'attestation peuvent être demandés en ligne et sont gratuits pour les membres de la SSO.

Swiss Eye Week

La Swiss Eye Week offre aux médecins-assistants en Suisse une possibilité de formation continue optimale, moderne et actuelle.

En 2023, la Swiss Eye Week a eu lieu du 16 au 20 janvier au Strandhotel Belvédère à Spiez. Après deux années d'organisation virtuelle, le retour à une manifestation en présentiel a été particulièrement apprécié. Comme les années précédentes, le Basic Science Course (BSC) et le Clinical Science Course (CSC) ont été proposés en parallèle.

Le lundi soir, un événement festif des Young Swiss Ophthalmologists (YSO) a eu lieu. Le jeudi soir, un apéritif commun avec les partenaires industriels a en outre permis d'entretenir les contacts existants et d'en nouer de nouveaux.

La Swiss Eye Week 2023 a offert aux 28 participants du Basic Science Course et aux 27 participants du Clinical Science Course des aperçus inspirants et a été un grand succès.



Informations complémentaires sur le diplôme de formation continue.

Commission des transports



La commission des transports de la SSO a été créée en 2017 afin de suivre l'évolution de la législation et des critères ophtalmologiques qui y sont liés. Elle élabore notamment des directives et des normes pour l'examen de la vue nécessaire à la conduite de véhicules et les adapte aux modifications des prescriptions légales.

Membres de la commission des transports

Dr méd. Frank Blaser, *Président*

Dr méd. Stefano Anastasi

Dr méd. Frank Bochmann

Dr méd. Pierre-François Kaeser

PD Dre méd. Margarita Todorova

PD Dr méd. Hannes Wildberger

Communication

Commission communication

La commission Communication de la SSO gère la mise en œuvre des campagnes de communication de la société. Dans un souci de visibilité, elle est responsable pour les contributions et des articles dans les revues spécialisées, élabore les informations mis à disposition aux patients et place des articles sur l'ophtalmologie dans des magazines destinés au grand public.

Membres de la commission Communication

Dre méd. Alessandra Sansonetti, Genève
Présidente

Dr méd. Sami Hayek, Lucerne

Dre méd. Lilly Khamsy, Lausanne

Dre méd. Alice Kitay, Zurich

Pr. Dr méd. Christoph Kniestedt, Zurich

Dre méd. Dina Roncoroni, Lugano

Natalia Aepfe, responsable de la communication, IMK

Newsletter et Newsflash

La SSO tient à informer ses membres de manière complète et efficace, de les soutenir, de les mettre en relation et de les inspirer. Les newsletters et les newsflashes de la SSO sont des instruments essentiels pour promouvoir l'échange régulier d'informations au sein de la société.

Newsletter de la SSO

La newsletter de la SSO permet d'informer directement les membres de la SSO sur les événements importants, les formations continues et les événements. En 2023, quatre newsletters ont été envoyées au total, en allemand et en français. Les membres peuvent consulter les newsletters envoyées dans le domaine réservé aux membres sur le site web.

SSO Newsflash

Pour compléter, la SSO envoie régulièrement des Newsflashes qui informent de manière brève et concise sur les développements actuels, les initiatives, les affaires de politique professionnelle ou les manifestations à venir. L'objectif est d'informer les membres de la SSO de manière rapide et directe. Les Newsflashes sont envoyés en allemand et en français.

The screenshot shows a website announcement for the 'Jahreskongress 2024' (Annual Congress 2024) of the Schweizerische Ophthalmologische Gesellschaft (SSO). The header includes the SSO logo and the text: 'Schweizerische Ophthalmologische Gesellschaft', 'Congrès annuel 2024', and 'Société Suisse d'Ophtalmologie'. The dates and location are listed as '28.-30. August 2024 | 28-30 août 2024' and 'Olma Messen St.Gallen'. A blue banner below the header reads 'Das Hauptprogramm ist jetzt online'. The main content area features a link 'Hauptprogramm online' and addresses 'Geschätzte Kolleginnen und Kollegen' and 'Liebe SOG-Mitglieder'. It states that the main program is now available and can be downloaded from the congress website. The focus of the congress is on vision and innovation for the future of ophthalmology. A list of topics includes: 'Veränderung der Ophthalmologie durch die Anwendung künstlicher Intelligenz', 'Nachhaltigkeit in der Ophthalmologie', and 'Aktuelle Herausforderungen und zukünftige Trends'. The text concludes with an invitation to interact with the program and filter presentations, and a closing statement from Prof. Dr. med. Christoph Kniestedt, President of the SOG.

Nouveau concept de stand

Afin de moderniser sa présentation et sa présence lors des divers événements, la SSO est passée en 2023 à un système moderne de parois lumineuses. Le nouveau concept de présentation offre de multiples possibilités d'utilisation. Les nouveaux panneaux lumineux sont un élément principal pour la visibilité et contribuent à communiquer efficacement les messages et les contenus de la SSO.



Une bonne vision pour la Suisse



En 2023, la SSO a développé un dépliant à distribuer dans les salles d'attente. Le dépliant rassemble des informations sur la société et renvoie à son site internet. Avec des présentoirs adaptés, le dépliant a été envoyé directement aux cabinets d'ophtalmologie des membres. Cette mesure représente une nouvelle étape pour renforcer la visibilité et la compréhension du travail de la SSO, tout en promouvant la qualité des soins aux patients grâce à des informations fondées.

Site web de la SSO

Le site internet de la SSO offre une plate-forme complète pour les membres, les patients et les personnes intéressées qui souhaitent s'informer sur des sujets ophtalmologiques.

Il sert de point d'appui pour différents domaines :

- [A propos de la SSO](#) : vous trouverez ici des informations détaillées sur la SSO, sa structure, sa mission, son histoire et sur les différents groupes de travail et commissions.
- [Formation postgraduée et continue](#) : Le maintien d'une haute qualité de la formation postgraduée et continue est un des piliers du travail de la SSO. Ici, les médecins trouvent des informations sur la formation professionnelle.
- [Événements/Agenda](#) : les dates d'intérêt actuelles et futures des conférences aux séminaires spécialisés sont présentés chronologiquement. La rubrique propose également le formulaire de soumission en ligne pour la publication dans l'agenda et/ou l'accréditation pour les points CME.
- [Actualités](#) : Dans la rubrique actualités, la SSO informe sur les derniers développements de la société ainsi que dans le domaine de l'ophtalmologie.
- [Domaine réservé aux membres](#) : ce domaine protégé met à disposition des membres de la SSO des contenus exclusifs.
- [Rubrique «Pour les patient\(e\)s»](#) : spécialement destinée aux patient(e)s, cette rubrique fournit des informations facilement compréhensibles sur les différentes maladies ophtalmologiques et les possibilités de traitement.

Le site internet de la SSO est un outil précieux qui contribue au partage des connaissances, à la communication et au renforcement de la communauté ophtalmologique en Suisse.

[Rubrique 'Pour les patient-e-s'](#).

Nouveauté dans la rubrique pour les patients(es): depuis 2023 les informations sont disponibles aussi en italien. Cette extension permet à un groupe cible plus large, de langue italienne, d'accéder plus facilement à des informations de qualité et favorise la communication et l'éducation à la santé.



Visitez notre site web à l'adresse www.sog-ss0.ch/fr/, pour en savoir plus

Compte LinkedIn de la SSO

En plus de son site web, la SSO est présente sur LinkedIn. Ici, la SSO partage des actualités, des événements et des informations précieuses sur des sujets ophtalmologiques.



Suivez-nous sur sur LinkedIn.

Young Swiss Ophthalmologists (YSO)

Portrait

Les «Young Swiss Ophthalmologists (YSO)» sont l'organisation des jeunes membres de la SSO. Les YSO ont été initiées pour offrir une plateforme aux médecins-assistants en formation postgraduée et aux spécialistes jusqu'à trois ans après l'obtention du titre de spécialiste. Depuis 2018, le nombre de ses membres n'a cessé d'augmenter, passant de 66 membres au début à 308 actuellement.

Dans l'idéal, le plus grand nombre possible d'établissement de formation postgraduée participerait à l'YSO afin de représenter au mieux les intérêts en matière de formation et développement professionnel.



Les objectifs de l'YSO sont de :

- de renforcer la collaboration avec la SSO pour participer à l'élaboration du poste de travail du futur et d'optimiser les conditions cadres sociopolitiques et déontologiques
- d'améliorer la communication entre les jeunes ophtalmologues pour une bonne collaboration
- d'encourager la formation et la formation continue et d'influencer positivement et à temps les nouvelles conditions environnementales

L'YSO est représentée dans les commissions suivantes :

- Commission de formation postgraduée : Dre méd. Anne-Catherine Biechl-Karal et Dr méd. Rino Vicini
- Groupe de travail formation postgraduée : Dr méd. Rino Vicini
- Commission des tarifs : Dre méd. Sarah Vez
- Commission d'examen : Dre méd. Virginie Bühler
- Commission de communication : Dre méd. Lilly Khamsy
- Commission qualité : Dre méd. Sophie Ernst

Autres :

- Network Young Medical Swiss Societies : Dre méd. Anne-Catherine Biechl-Karal
- Ophta Editorial Board : Dre méd. Anne-Catherine Biechl-Karal
- Groupe Glaucome : Dre méd. Sarah Vez

Comité directeur de l'YSO

Dr méd. Ferhat Turgut, Zurich
Président

Dre méd. Sarah Vez, Lausanne
Vice-présidente

Dre méd. Anne-Catherine Biechl, Zurich
Secrétaire

Dr méd. Rino Vicini, Berne
Caissier

Dr méd. Frédéric Villard, Fribourg
Assesseur

Dre méd. Virginie Bühler, Berne
Assesseur

Dre méd. Nastasia Foa, Lugano
Assesseur

Dre méd. Lilly Khamsy, Lausanne
Past-présidente

Activités

Congrès annuel 2023

Dans le cadre du congrès annuel 2023 de la SSO, l'YSO a organisé le mercredi des points spéciaux du programme tels que «My Research Journey» et «My Cataract Journey» avec des discussions et ateliers pratiques. Le jeudi des activités diverses ont été proposées telles que fabrication de lunettes, un minisymposium sur les sous spécialités ou la création d'un cabinet ainsi que le programme «Coffee/Lunch with the Expert» et la tombola dont les bénéfices ont été reversés ont suivi. En outre, l'YSO était représentée par des affiches, des panneaux lumineux et des dépliants dans le salon de la SSO.

Teacher of the Year

Une collaboration intensive avec des ophtalmologues expérimentés et un enseignement de qualité sont décisifs pour l'acquisition de connaissances cliniques. C'est la raison pour laquelle la pratique clinique est au cœur du quotidien des assistants ophtalmologues, dans le cadre de consultations ambulatoires, d'interventions chirurgicales et de la prise en charge des patients hospitalisés.

Les YSO ont lancé le prix «Teacher of the Year» afin de souligner l'importance de ces activités d'enseignement et de récompenser les médecins spécialistes particulièrement engagés.

Enquête YSO sur les bourses

En 2023, l'YSO a lancé une enquête afin de recueillir des expériences anonymes sur les séjours en fellowship. L'enquête est menée via le site web de l'YSO et a pour objectif de mettre à disposition des ophtalmologues intéressés des aides et recommandations pour des bourses à l'étranger. Le partage de témoignages doit permettre d'aider au mieux les futurs assistantes dans la planification et la réalisation de leurs séjours de formation continue à l'étranger.



Devenez membre maintenant !

Enquête de l'YSO

L'YSO a réalisé la première enquête d'évaluation de la formation des médecins spécialistes en ophtalmologie en Suisse. Cette enquête avait pour but d'évaluer l'état actuel de la formation. Au total, 63 internes en ophtalmologie sur environ 140 ont participé à l'enquête.

L'enquête portait sur les données démographiques, les conditions de travail, les compétences pratiques et diagnostiques ainsi que l'intérêt pour le travail scientifique et les projets d'avenir.

Un besoin important d'une meilleure supervision, de programmes d'études structurés et d'une meilleure coordination entre les tâches cliniques et de recherche a été constaté. Cette enquête est un pas important vers l'amélioration de la formation et montre l'engagement de l'YSO pour l'amélioration continue de la formation des spécialistes en ophtalmologie en Suisse.



Suivez YSO sur LinkedIn, Instagram et Facebook pour les dernières nouvelles et des mises à jour.

Avantages en tant que membre de l'YSO

- Cotisations annuelles de membre de la SSO réduites de CHF 100.00 au lieu de CHF 500.00.
- Forte réduction des taxes d'examen de spécialiste et de formation approfondie (adhésion d'au moins 2 ans)
- Réductions sur les frais de participation aux manifestations de la SSO.
- Mise en réseau nationale de la société de discipline médicale.
- Participation préférentielle aux manifestations de l'YSO
- Participation à l'organisation de la formation et du perfectionnement en ophtalmologie en tant que délégué(e) au comité de l'YSO.

Vous avez des questions ou des suggestions ?

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse young-ophta@imk.ch ou à prendre contact avec l'un de nos représentants.

Manifestations 2024/2025

2024

117e Congrès annuel

28.8.–30.8.2024

St. Gallen

Cours de microchirurgie à Lugano

27.9.–28.9.2024

Centre de formation ESASO, Lugano

2025

Swiss Eye Week

13.1.–17.1.2025

Hôtel de plage Belvédère à Spiez

Cours de réfraction de la SSO

11.3.–14.3.2025

Clinique ophtalmologique KSA, Aarau

118e congrès annuel

27.8.–29.8.2025

Centre des congrès, Bâle

20e Swiss Retina Update

27.11.2025

Hôtel Radisson Blu, Zurich

Impressum

Secrétariat administratif
Office Société Suisse d'Ophtalmologie SSO
c/o IMK Institut für Medizin und Kommunikation AG
Harald F. Grossmann
Secrétaire administratif
Münsterberg 1
CH-4001 Bâle

Tel +41 61 561 53 66 | sog@imk.ch

SOG
SSO

Schweizerische Ophthalmologische Gesellschaft
Société Suisse d'Ophthalmologie
Società Svizzera di Oftalmologia
Swiss Society of Ophthalmology

